

| Rapport d'activités



établi en application de l'article 14.4.3 du règlement

par

M. Jean-Paul Wahl
Chargé de mission Europe de l'APF
Sénateur, Député régional et communautaire
(Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles)

Période : juillet 2015-décembre 2015

SIEM REAP (CAMBDDGE) | 28-30 JANVIER 2016

Chers Collègues,

C'est toujours une grande satisfaction que de me trouver parmi vous afin de vous présenter les activités menées par la Région Europe. Pour cette présentation, permettez-moi de remonter à notre dernière rencontre à Berne.

* * *

Je laisse donc de côté le compte-rendu de l'Assemblée régionale Europe qui s'est réunie pour sa **27^{ème} session, à Varsovie, les 29 et 30 septembre 2014 à l'invitation de Marek Ziolkowski** et dont vous avez déjà eu écho à Berne.

* * *

Il en va de même pour la **Conférence des Présidents qui s'est réunie en Arménie au printemps 2015.**

* * *

Plus récemment s'est tenue la 28^{ème} Assemblée régionale Europe à Jersey du 12 au 15 octobre. Les délégués y ont réfléchi à la mise en place d'une stratégie économique pour l'Europe francophone. Les travaux ont débuté par la présentation d'un exposé de M. Alain Verhaagen, président de la Commission économique du Conseil permanent de la Francophonie, exposé qui relata les visions, les perspectives mais aussi les enjeux à venir en tenant compte de la démographie économique de la francophonie. Sont intervenus par la suite The Quang Dong, spécialiste de programme à la direction de la Francophonie économique de l'OIF, Miguel Zaragoza, responsable de la recherche et du développement de l'économie numérique chez Digital Jersey et John Harris, directeur général de la Commission des services financiers de Jersey.

La deuxième journée de réunion était consacrée à la liberté d'expression, à la liberté de presse et à la protection des minorités et des religions. François De Smet, docteur en philosophie de l'Université libre de Bruxelles, a ouvert le panel en présentant une réflexion particulièrement intéressante sur : « La liberté d'expression et libre arbitre sont-ils en crise ? ». Un texte d'Anne-Marie Le Pourhiet, professeur agrégé de droit public à l'Université de Rennes I, sur « L'encadrement juridique de la liberté d'expression en France » a ensuite été présenté par Camille Perdereau, Directrice de l'Alliance française de Jersey. Ont suivi les présentations de Philip Bailhache, Ministre des affaires étrangères de Jersey et de David Marrani, directeur des études à l'Institut de droit de Jersey, respectivement sur « Le privilège parlementaire : la diffamation » et sur « La langue française et les langues de France, expression et communication dans la sphère publique ».

Je pense que ces différentes interventions ont suscité de nombreuses réflexions que nos collègues ont pu mener et développer durant toute cette journée. Convaincus de la richesse des échanges, des idées particulièrement intéressantes qui furent évoquées, nous avons décidé, ce qui n'est pas une coutume, de réaliser un compte-rendu des débats de cette journée, compte-rendu que nous avons, sur suggestion de la Vallée d'Aoste, transmis à la CECAC afin qu'elle puisse s'emparer de nos réflexions pour les joindre aux siennes puisque ce thème est d'actualité au sein de cette commission.

* * *

Développer la coopération interparlementaire (orientation stratégique n°3) constitue aussi un défi que s'est lancé la Région Europe, au travers son programme d'action et de coopération. Tout en valorisant les savoirs et les compétences francophones, prescrit de l'orientation stratégique n°2, ce programme de coopération propose une offre de **formation axée sur la promotion de la démocratie et des droits de l'homme**. Cette offre est destinée aux parlementaires et aux agents parlementaires des sections membres ou associées des pays d'Europe centrale et orientale qui désireraient y participer. Mais ce programme de coopération est également accessible, et nous en sommes très heureux, aux jeunes locuteurs du français langue étrangère, qu'ils soient universitaires ou inscrits dans une Haute Ecole. Les établissements d'enseignement bénéficiaires de ce cursus en langue française sont désignés par la section même.

Faisant suite à quatre séries de visioconférences menées à bien antérieurement en Moldavie, en Roumanie, en Géorgie et en Arménie, nous avons répondu favorablement aux sollicitations de la section polonaise qui, à l'écoute de ces jeunes très motivés et de ces professeurs enthousiastes, nous a dès lors fait part de son souhait de bénéficier pour l'année scolaire en cours de ce programme de coopération en l'ouvrant à l'Institut d'études romanes de Varsovie, à des étudiants de droit et d'études européennes mais aussi à la Haute Ecole d'administration de Varsovie. Ce programme a débuté en novembre dernier et se poursuivra durant toute l'année académique 2015-2016.

* * *

Dans le cadre du programme APF de contacts et d'échanges pour des jeunes parlementaires francophones, visant à mettre en œuvre l'orientation n°2 de son cadre stratégique, chaque région devait désigner quatre parlementaires (deux femmes et deux hommes) appartenant à des sections différentes. A cette fin, la région Europe a accueilli la première des quatre rencontres à l'attention des jeunes parlementaires à Paris du 19 au 20 octobre 2015 et à Bruxelles du 21 au 22 octobre 2015. Lors de ce séjour à Bruxelles, ils ont eu l'occasion de s'entretenir avec Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie qui était reçue au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

* * *

Dans ma fonction de Chargé de mission Europe, j'ai eu le plaisir d'assister à la 31^{ème} Assemblée régionale Amérique qui s'est tenue du 27 au 30 juillet de cette année ainsi que la 7^{ème} Assemblée de la Région Asie-Pacifique qui s'est tenue du 2 au 4 décembre. Ce fut à chaque fois l'occasion de relater les travaux de la Région Europe sur l'année écoulée mais aussi de découvrir le mode de fonctionnement d'autres Régions de l'APF.

* * *

Avant d'en arriver aux manifestations futures, j'ajouterai que la section Belgique, et par conséquent la Région Europe puisque la Belgique en est membre, a accueilli une délégation de députées tunisiennes qui participaient, dans le cadre d'un programme du PNUD à un séminaire parlementaire sur la question de genre en politique. A cet égard, je remercie Mmes Epoubé, Bertieaux et Gaudreault pour leurs contributions à la réussite de ce séminaire ainsi

que les parlementaires désignés par les différents groupes politiques. Ces dames ont eu la possibilité d'échanger notamment avec M. Prévot, président du Comité d'avis chargé d'examiner les questions relatives à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes en fédération Wallonie-Bruxelles.

* * *

Je peux dès à présent vous annoncer que la prochaine Conférence des Présidents de la région Europe se tiendra à Cap Breton à l'invitation de la section française les 2-3 et 4 mai 2016, en sachant que nous avons déjà défini le thème à venir puisqu'il s'agira de prolonger notre réflexion sur la Francophonie économique. Nous devons dès lors à Capbreton nous concerter sur les interlocuteurs que nous souhaitons entendre pour la prochaine Assemblée régionale qui se tiendra en Vallée d'Aoste fin septembre 2016, du 26 au 30 plus exactement.

* * *

Pour de plus amples informations sur nos travaux, je vous invite à consulter notre site Internet et ce d'autant plus que nous venons de procéder à sa refonte afin d'accroître notre visibilité mais aussi de faire de nos moyens de communication un véritable outil de dialogue entre les parlementaires francophones mais aussi avec la société civile invitée régulièrement à nos travaux. Comme le prescrit l'orientation n°5 du cadre stratégique de l'APF, nous avons aussi veillé à ce qu'une plus grande place soit accordée aux informations sur les sections que nous avons invitées à alimenter les pages web qui leur sont consacrées.